

# L'interview Marcel Mentil, de Guewenheim, consul de la principauté de Seborga

**Le saviez-vous ?**  
La commune de Guewenheim compte un consul parmi ses habitants : Marcel Mentil. Il représente la principauté de Seborga, un petit état, situé en Italie, en quête de reconnaissance internationale. Farfelu ? Pas tant que ça...

taine, dont cinq en France.

**À quand remonte la création de la principauté ?**

Elle est née en 954, à l'époque où les premiers chevaliers partaient en croisade. Ils se sont rencontrés et ont créé un fief. Seborga fut gérée par les Templiers à partir de 1139 et jusqu'à la destruction de l'ordre au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce qui fait de la principauté de Seborga le seul état templier de l'histoire ! Le lien de tutelle de l'État pontifical sur l'État seborgien subsiste de nos jours.

Seborga a appartenu un moment à la France, puis a été un protectorat du royaume de Savoie. Quand la Maison de Savoie a perdu sa royauté, elle a aussi perdu son protectorat sur Seborga et l'Italie en a pris le contrôle. Mais il faut souligner que Seborga a toujours été indépendante, elle n'a jamais été annexée. Les juristes internationaux le reconnaissent. Mussolini a d'ailleurs dit pendant la guerre : « Seborga, ce n'est pas l'Italie... »

**« Le seul état templier de l'histoire »**

**Quel forme de régime avez-vous ?**

Nous sommes une monarchie constitutionnelle. On peut même dire que la principauté a eu la première monarchie constitutionnelle mondiale, puisqu'en 1100 les chevaliers se sont réunis pour élire démocratiquement leur chef.

En 1946, quand l'Italie s'est emparée de Seborga, les citoyens n'ont pas réagi. Les choses ont commencé à bouger dans les années cinquante-soixante, quand le futur prince Giorgio I<sup>er</sup>, fleuriste de profession, a commencé à faire des recherches, et s'est aperçu que Seborga était dans son bon droit. En 1975, il a été élu prince, puis réélu prince



Marcel Mentil devant le portrait du prince de Seborga, Marcello I<sup>er</sup>. Photo DR

à vie. En 2010, un nouveau prince a été démocratiquement élu pour sept ans, le prince Marcello I<sup>er</sup>. Il y a aussi un gouvernement, composé de neuf ministres, cinq élus et quatre nommés par le prince.

**Mais qui gère Seborga ? Le prince ou l'Italie ?**

Il y a une double structure : le prince et son gouvernement, d'une part, et d'autre part la municipalité, gérée par la République italienne. Le jour de la fête nationale, le 20 août, on voit défiler ces doubles autorités !

**Seborga a-t-elle sa propre monnaie ?**

Oui, le Luigino (petit Louis). On peut se le procurer contre des euros à l'office de tourisme et régler avec dans les commerces de la principauté. C'est une monnaie forte : le Luigino cote 6 dollars. Mais on peut aussi payer en euros, bien sûr ! Quand le prince Giorgio a été élu, il a commencé à faire battre monnaie, et l'Italie n'a pas protesté. Il a d'ailleurs fait fabriquer la monnaie en Italie, et il a payé la facture, mais pas la TVA. L'Italie ne reconnaît pas notre monnaie, alors on ne va quand même pas payer la TVA sur quelque chose qui n'existe pas...

**Mais que demande la principauté de Seborga ? Son indépendance ?**

Nous ne demandons pas une indépendance complète. Nous sommes réalistes ! Tout appar-

ties, et pour cela, il faut du business.

Mais attention : notre but n'est surtout pas de devenir un paradis fiscal. Nous devons être très attentifs à qui nous contacte. Chaque consul a ses réseaux et quelqu'un pour le tuyauter. Seborga n'a jamais signé aucun accord, nous sommes en quelque sorte un « état vierge », alors notre hantise, c'est d'être infiltrés par des gens mal intentionnés. Nous voulons faire de notre principauté un modèle de vie, dans le respect de l'environnement. Une principauté millénaire à la pointe de la technologie, c'est une belle image...

**Avez-vous engagé des démarches pour obtenir une reconnaissance internationale ?**

Le prince Marcello et son épouse Nina, notre ministre des Affaires étrangères, ont déposé un recours auprès de la Cour européenne des Droits de l'homme pour demander la reconnaissance de notre autonomie. Si nous l'avons, après nous pourrions aller devant la cour internationale de justice de La Haye (NDLR : principal organe judiciaire des Nations-Unies). Il faut savoir que l'Italie a intenté trois procès à la principauté et qu'elle les a perdus tous les trois ! Cette demande de reconnaissance, ça prend beaucoup de temps, mais c'est un projet génial ! Les choses avancent lentement, mais sûrement. On commence à s'intéresser à nous. Nous avons même eu un article dans la très sérieuse revue Diplomatic World, qui traîne sur la table de tous les chefs d'Etat.

**La France vous reconnaît-elle en tant que consul ?**

Quand j'ai été nommé, la principauté a envoyé une lettre avec accusé de réception au Quai d'Orsay. Les RG ont même enquêté sur moi ! Le Quai d'Orsay avait six mois pour dire qu'il ne me reconnaissait pas, et il ne l'a pas fait. Nous consuls de Seborga, nous ne sommes pas reconnus, mais acceptés...

**En quoi consiste votre mission ?**

À faire des recherches historiques, faire connaître la principauté, nouer des relations avec les élus et des contacts... autant d'éléments qui viendront nourrir notre dossier de demande de reconnaissance.

**Finalement, pourquoi faites-vous tout ça ?**

Je me le demande ! C'est un sacerdoce. Tous ceux qui travaillent pour la principauté sont bénévoles et mettent même de l'argent de leur poche. Mais quand on découvre Seborga, on est attiré irrésistiblement. Les habitants sont sympathiques et ce lieu dégage vraiment quelque chose...

Propos recueillis par Isabelle Bolière

■ SURFER [www.principatodiseborga.com](http://www.principatodiseborga.com) ou [www.gazzettadeseborga.blogspot.com](http://www.gazzettadeseborga.blogspot.com)

**Bio**

- Marcel Mentil, 60 ans
- Marié, deux enfants
- Après avoir travaillé dans les assurances et géré trois entreprises, il se reconvertisse dans l'événementiel à 40 ans
- Musicien
- Est nommé consul de la principauté de Seborga en 1995

**La question incongrue**

Partez-vous en vacances avec la valise diplomatique ?

« Non, et d'ailleurs, à quoi servirait-elle ? Que pourrais-je ramener à Seborga ? De l'argent ? Inutile, il n'y a même pas de banque ! Des documents ? Je les fais passer par internet ! En revanche, j'ai un passeport diplomatique. Je l'ai déjà présenté à la douane, en Angleterre, avec ma carte d'identité. Les douaniers l'ont examiné de près et me l'ont rendu... Certains de mes collègues consuls ont même eu des coups de tampons sur leur passeport diplomatique ! »

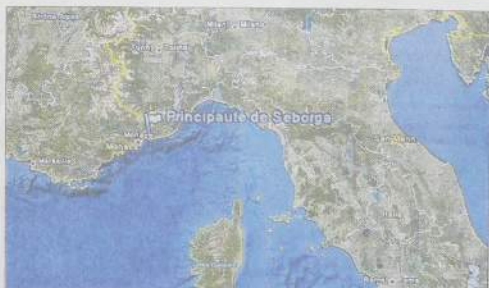
**« Notre but n'est surtout pas de devenir un paradis fiscal »**

**Vous voulez créer des casinos, comme Monaco ?**

Non. Il y en a bien assez comme ça dans la région ! Seborga est au centre d'une histoire formidable. Et nous avons des collections de timbres, de pièces... Notre idée, ce serait d'implanter un grand centre historique et culturel international et de développer le tourisme. Nous avons un projet de golf en hauteur, il nous faut des restaurants pour accueillir les touristes, nous cherchons un reprenneur pour notre hôtel... La population de Seborga vieillit, nous avons besoin d'attirer les jeu-



La principauté de Seborga dispose de sa propre monnaie, le Luigino, de ses plaques d'immatriculation, et même de sa garde ! D.R.



La principauté de Seborga est située à proximité de Monaco, sur la Côte d'Azur. Image : Google



Le prince (4<sup>e</sup> à droite, en blanc, avec l'épée), entouré des chevaliers. Photo D.R.